

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

-----  
Arrondissement  
de Lyon  
-----

Métropole de Lyon

République Française

-----  
COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres  
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la  
délibération **34**

Séance du 4 juillet 2024

Liste des délibérations publiée le 12 juillet 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour  
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

**OBJET**

**7**

**Délibération budgétaire  
modificative n°2 exercice 2024**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, BOIRON, ESCOFFIER, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT, BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS (pouvoir à M. VINCENS-BOUGUEREAU à partir du rapport n° 4), LATHUILLIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, MAMASSIAN, SCHMIDT,

Membres excusés : Mme BAZAILLE (pouvoir à Mme MOUSSA), Mme KOWALSKI (pouvoir à M. REPLUMAZ), M. GILLET (pouvoir à M. SCHMIDT), M. de PARDIEU.

Monsieur ESCOFFIER, Adjoint au Maire, propose au conseil municipal d'adopter la délibération budgétaire modificative présentée ci-après, en section d'investissement pour les dépenses et recettes.

Celle-ci vise à prendre en compte les ajustements suivants :

**Section d'investissement :**

**Réel :**

En dépenses :

- + 20 000 € pour les travaux de vidéo protection (opération 102)
- + 280 000 € pour les fouilles archéologiques des travaux de la place Xavier Ricard (opération 103)

**Réel :**

En Recettes :

- + 300 000 € : Inscription de la participation de la Métropole au titre de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de travaux réalisée « végétalisation et désimperméabilisation de la Place Laurent Paul »

**Soit un équilibre global sur la section d'investissement de + 300 000 €.**

Investissement - imputations	Dépenses	Recettes
Place Xavier Ricard	280 000,00 €	
Vidéo Protection	20 000,00 €	
Chapitre 13 – Participation Métropole Projets Territoire Place Laurent Paul		300 000,00 €
<b>Total section d'investissement</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>

**La section d'investissement est alors présentée en équilibre.**

L'annexe au présent rapport, permet de retracer le détail des ajustements proposés et de visualiser, par chapitre, le nouvel équilibre budgétaire à jour de ces modifications.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER la délibération budgétaire modificative n°2 telle qu'elle figure dans les tableaux annexés.

Appelé à se prononcer,  
le conseil municipal, à l'unanimité,  
- APPROUVE la délibération budgétaire modificative n°2 telle qu'elle figure dans les tableaux annexés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : tableaux



Pour copie conforme,  
Le Maire

Véronique SARSELLI

# LISTE DES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES

1 : Budget  
2 : Exercice  
3 : Etape

VILLE DE SAINTE-FOY-LÉS-LYON  
2024  
DM2

sens Dépenses

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
											Observations			
01	2024	D	I	23	INF	89	2315	1021			TRAVAUX VIDEOPROTECTION	R	1	20 000.00
01	2024	D	I	23	STDIR	512	2315	1035			FOUILLES ARCHEO TVX EP PLACE XAVIER RICARD	R	1	280 000.00
Total Dépenses														300 000.00

sens Recettes

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
											Observations			
01	2024	R	I	13	FIN	01	13151	1035			METROPOLE PROJET TERRITOIRE PLACE LAURENT PAUL	R	1	300 000.00
Total Recettes														300 000.00

TOTAL GENERAL														0.00
---------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------